

10/15*) Autorisation de passer des marchés *de gré à gré*

Le MAIRE. - Je vous demande, Mesdames et Messieurs l'autorisation de passer les marchés suivants:

a) Marché de gré à gré passé avec la Maison S.A.M.A.T. pour la fourniture de deux fourgonnettes RENAULT R2 105 pour un montant de 520.600 F.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 900 article 315 du Budget de 1966.

Je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
M. Beris, le 24 Novembre 1966
P. le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: J. Cluchant

b) Marché de gré à gré passé avec la Maison RAVATE pour la fourniture de lustres pour le Grand Salon, pour un montant de 1 347 620 Frs

Les crédits sont prévus au budget de 1966, chapitre 900 article 2312.03.

Je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
M. Beris, le 1^{er} Décembre 1966
P. le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé: J. Cluchant

Marché de gré à gré passé avec les Etablissements I.A. RAVATE pour verser fournitures faites pendant l'année 1966.

Montant du Marché 4.500.000 Frs

se répartissant comme suit:

- Chap. 903	Art. 23.02.07:	Aménagement de la piscine	500 000.-
- Chap. 903	Art. 2302-21 :	Amélioration du stade de la Redoute	500.000.-
- Chap. 932	Art. 605	: Produits d'entretien	200.000.-
- Chap. 932	Art. 609	: Autres fournitures	2.300.000.-
- Chap. 936	Art. 606	: Fournitures de voirie ...	300.000.-
- Chap. 942	Art. 609	: Autres fournitures	200.000.-
- Chap. 943	Art. 609	: Autres fournitures	500.000.-
Total			<u>4.500.000.-</u>

Les crédits sont prévus au budget de 1966.

Adopté à l'unanimité.

d) Marché de gré à gré passé avec les Etablissements I.A. RAVATE pour la fourniture de divers articles de quincaillerie et d'appareils, pendant l'année 1966.

Montant du Marché 1.700.000

répartissant comme suit:

Chap. 932 art. 609	: Autres fournitures	500.000.-
Chap. 903 art. 2302.05	: Plateau d'Education physique	500.000.-
Chap. 901 art. 214.1	: Acquisition d'un appareil tout agglé complet	500.000.-
Chap. 945 art. 609	: Autres fournitures	100.000.-
Chap. 967 art. 633	: Acquit. petit mat. et outil...	100.000.-
Total		<u>1.700.000.-</u>

Les crédits sont prévus au budget de 1966.

Adopté à l'unanimité.

x x x

Approuvé
M. Denis le 13 Décembre 1966.
D. le Prefet
Le Secrétaire Général
Signe: J. Cluchant

Marché de gré à gré passé avec les Etablissements ALEXANDRE
pour fourniture de 15 tombereaux "COBALTIX" de balayage pendant
l'année 1966.

Montant du marché 566.250 Frs

Imputable au chap. 901 article 214 du budget 1966.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
M. Denis le 24 Novembre 1966
D. le Prefet
Le Secrétaire Général
Signe: J. Cluchant

Marché de gré à gré passé avec la Maison BLANCHE BIRGER pour
fournitures faites pendant l'année 1966.

Montant du marché 1.224.025 Frs

répartissant comme suit:

Chap. 900 art. 214	: acquisition matériel et mobilier	424.025.-
Chap. 924 art. 900	: fourniture de bureau	100.000.-
Chap. 903 art. 2302.07	: Aménagement piscine	300.000.-
Total		<u>1.224.025.-</u>

Les crédits nécessaires sont prévus au budget de 1966.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
H. Beuis, le 12^e Décembre 1965
P. le Préfet
Le Secrétaire Général
signé: J. Cluchant

g) Marché de gré à gré passé avec les Etablissements de PALMAS pour diverses fournitures faites pendant l'année 1966.

Montant du marché 2.000.000.-

se répartissant comme suit:

Chap. 906 art. 214.1: Acquisition matériel pour l'abattoir	500.000.-
Chap. 932 art. 609 : Autres fournitures	1.000.000.-
Chap. 936 art. 606 : Fournitures de voirie	500.000.-
Total	<u>2.000.000.-</u>

Les crédits sont prévus au budget de 1966.

Adopté à l'unanimité.

h) Marché de gré à gré passé avec la Société Jules CAILLE et Cie pour fourniture d'essence pendant le mois de Mai 1966.

Montant du marché 245.000 Frs

payable au chapitre 936 art. 603 du budget 1966.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
H. Beuis, le 24 Novembre 1965
P. le Préfet
Le Secrétaire Général
signé: J. Cluchant

i) Marché de gré à gré passé avec la Librairie PATEL Frères pour la fourniture en 1966 de mobilier et de matériel scolaire.

Montant du Marché 900.000 Frs

payable aux art. 903 Chapitre 214 et 607 Chapitre 943 du budget de 1966.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
H. Beuis, le 12^e Décembre 1965
P. le Préfet
Le Secrétaire Général
signé: J. Cluchant